Votre guide : Carole Reboul
Photographe professionnel et naturaliste
Contact : carole@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 45 65 95 06

UN OEIL SUR LA NATURE

LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

France – Stage proxiphotographie florale

Une immersion dans l'univers des fleurs

Durée : 4 jours.
Lieu du séjour : France – Aveyron
Nombre de participants : Minimum 4 – **maximum 8**.
Tarif : 850€.
Dates 2027 : Du jeudi 6 mai 16h00 au dimanche 9 mai 13h00.
Thématiques : Proxy et macrophotographie de fleurs.
Début de prise en charge : Hébergement à 16h du J1 ou gare d'Alès avant 13h00 du J1.
Fin de prise en charge : Hébergement à 13h du J4 ou gare d'Alès après 16h00 du J4.

Dans le cas d'un trajet en train, contacter le photographe avant de réserver les billets.

Présentation du séjour

Le plateau du Guilhaumard, adossé au Larzac, et classé au patrimoine de l'Unesco, est réputé pour la richesse de sa flore, notamment en orchidées, dont certaines rares et endémiques. Entourés de pelouses, de pierres et de buis, nous allons vivre quatre jours en compagnie des fleurs, allongés dans l'herbe, à jouer avec la lumière, dans un cadre magnifique. Vous apprendrez à photographier la flore autrement, telles des peintures, en comprenant comment maîtriser la lumière. En cette fin du mois d'avril, les plus belles fleurs sont au rendez-vous : l'anémone pulsatille, la fritillaire des Pyrénées, la tulipe sauvage, de nombreuses orchidées… De tous styles, de toutes tailles, elles nous permettront de voir comment surmonter les difficultés que l'on peut rencontrer sur le terrain et devenir autonome dans sa prise de vue.

Les apports photo

Tout ce qui permettra d'arriver à un cliché abouti sera abordé, de façon individualisée : la profondeur de champ du sujet et sa netteté, mais surtout les notions d'avant plan et d'arrière-plan pour obtenir un bokeh esthétique. L'idée sera de montrer la fleur dans son environnement et de jouer avec sa taille dans l'image pour travailler sa composition. Mais nous nous entraînerons aussi aux gros plans, toujours dans une recherche esthétique et artistique. Nous travaillerons à la prise de vue d'un cliché unique mais nous nous essaierons aussi à la surimpression.

L'avis de votre guide

« La météo souvent changeante en cette saison est propice aux belles lumières. Je vous emmènerai voir les fleurs dans les prairies étincelantes du matin et celles au cœur des buis dorés par la lumière du soir. Nous allons vivre quelques jours hors du temps, à ne penser qu'aux fleurs et à s'émerveiller devant leur beauté »

Carole Reboul

Votre guide

Enseignante de Sciences Physiques, photographe, conférencière, passionnée par l'infiniment petit et l'infiniment grand, Carole se consacre à ses deux thèmes de prédilection, les fleurs et la nuit. Elle aime particulièrement jouer avec la lumière au travers d'un objectif pour obtenir une version onirique de la réalité. Passer du temps à observer la nature lui permet de se reconnecter au vivant. L'important pour elle est d'éprouver une émotion et d'essayer de la retranscrire dans l'image. Ses photographies ont été exposées dans de nombreux festivals en Europe, publiées dans des livres et revues.

Vous aimerez

- La belle variété de fleurs
- Les lumières extraordinaires d'avril
- Le calme et la beauté des lieux de prise de vue
- Les rencontres fortuites avec l'empuse, l'ascalaphe ou les vautours dans le ciel
- La déconnexion que cela vous apportera
- L'adaptation à la météo et à la lumière

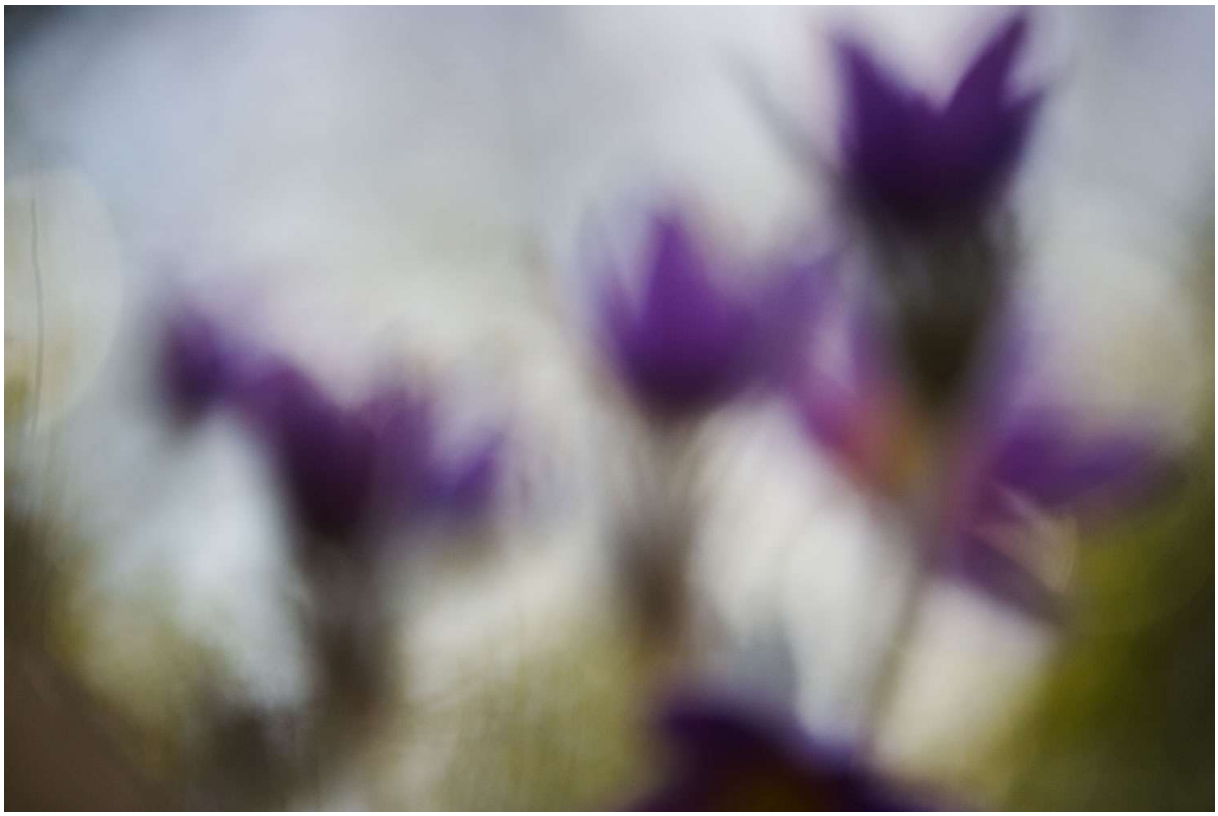

Votre stage jour par jour

Jour 1 – Ce séjour commencera en milieu d'après-midi du J1 au gîte. Après s'être installés, nous commencerons par un tour de table sur les attendus du stage, puis nous aborderons la théorie de la macrophotographie telle que nous allons la pratiquer. Suivant la météo, nous ferons peut-être une 1ere sortie sur le terrain pour mettre déjà en pratique ce qui a été dit et pouvoir faire un point pendant le repas. Repas du soir convivial.

Jour 2 – Lever très tôt, petit-déjeuner rapide, pour être sur le terrain avant le lever du soleil. Matinée de prise de vue sur le plateau de Guilhaumard, avec pause second petit-déjeuner une fois le soleil levé. Pique-nique sur place pour poursuivre les prises de vue sur le terrain sur un site proche. Retour au gîte en milieu d'après-midi. Tri des photos, analyse et post-traitement. Repas chaud du soir.

Jour 3 – Petit déjeuner tôt et départ pour la seconde matinée de prise de vue sur le plateau de Guilhaumard, sur un autre site. Retour au gîte pour le repas de midi. Tri des photos, analyse et post-traitement en début d'après-midi. Puis fin d'après-midi consacrée à la prise de vue sur le terrain sur un autre site (avec possibilité de revenir sur certains spots faits la veille). Retour au gîte après le soleil couchant. Repas chaud du soir.

Jour 4 – Dernière matinée de photographie. Petit déjeuner tôt pour profiter encore des belles lumières matinales. Retour au gîte pour le repas de midi. Débriefing avant le départ en début d'après-midi.

Le programme s'adaptera aux mieux à la météo (qualité de la lumière, température) pour optimiser les séances de prises de vue et minimiser la fatigue.

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, état du terrain, niveau des participants, contraintes

opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du voyage.

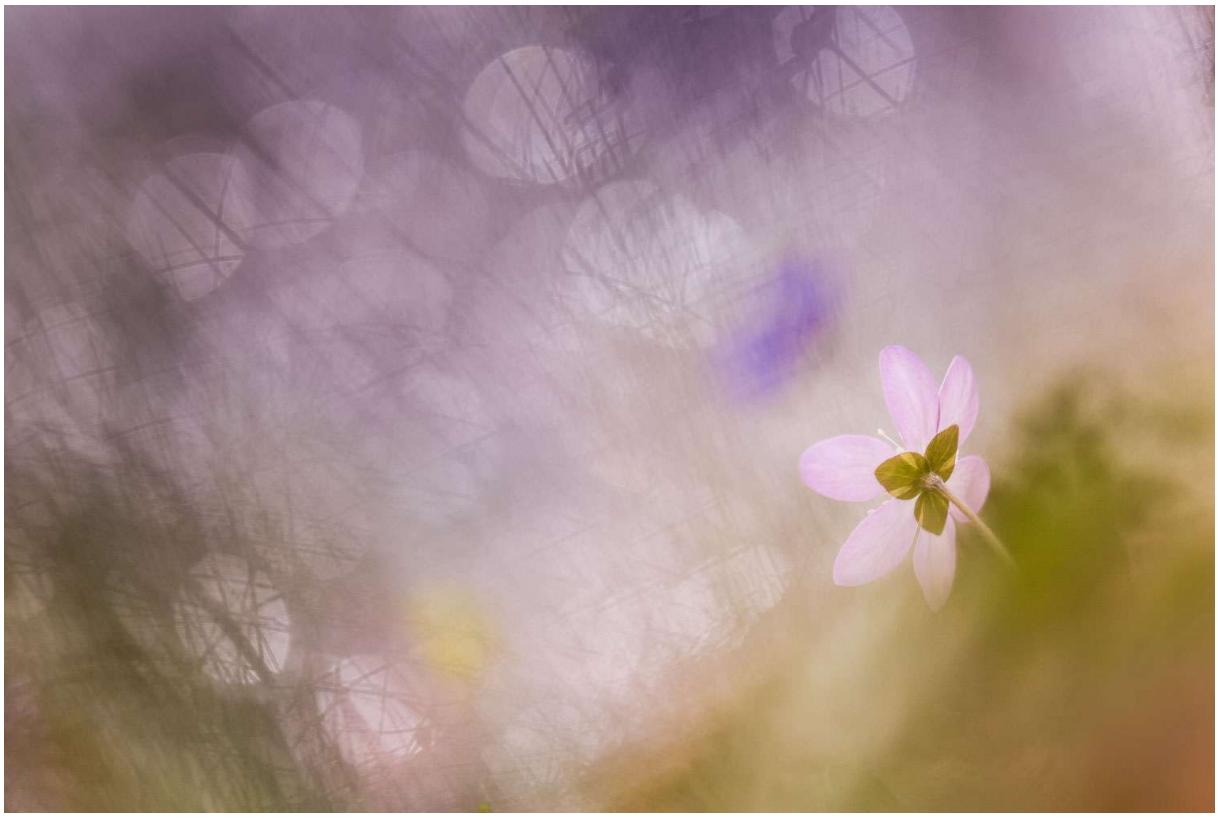

Conditions du séjour

Hébergement : En gîte sur le plateau du Larzac. Tarif en base chambre Twin. Pas de possibilité de chambre individuelle.
Transports : Véhicule 9 places type Renault Traffic. A noter : trajets de 30 min pour aller sur les sites de prises de vue, avec un retour au gite pour le repas de midi.
Repas : La majorité des repas se prendront au gîte.
Condition physique : Ce séjour ne nécessite pas d'avoir une capacité physique particulière mais demande cependant de pouvoir s'allonger et sollicite le dos. Des conseils vous seront donnés pendant le stage sur les postures à éviter/ à privilégier.
Climat : A cette époque de l'année sur le Larzac, les matinées peuvent encore être fraiches, prévoyez de quoi vous couvrir.
Décalage horaire : Pas de décalage horaire (GMT +1).
Formalité : Il n'y a pas de formalité particulière à effectuer pour ce séjour. Une pièce d'identité en cours de validité est suffisante.

Préparer votre séjour

Documents :
- document d'identité
- documents importants numérisés ou imprimés (billets d'avion/train)
- contrat d'assurance

Bagages :
- sacs de voyage
- un sac à dos photo

Matériel photo et accessoires :
- Boitier reflex ou hybride
- Objectif macro
- Batteries + chargeur
- Cartes mémoire
- Pc portable
- Lecteur de carte - clé usb
- Gourde
- Tapis de sol ou petite bâche
- Beanbag
- Lampe torche
- Réflecteurs / diffuseurs : on s'en servira surtout pour faire de l'ombre au sujet avec une pince de ce style (non obligatoire) :
  https://www.jama.fr/boutique/fr/prise-de-vue/macro-photo/divers-100/plamp-porte-reflecteur-317
- Parapluie
- Genouillères et coudières de protection / coussin si vous le souhaitez
- Pas besoin de trépied ni de filtres

Vêtements :
- pantalon rando
- une paire de chaussures de rando et une paire de bottes
- tenue imperméable (pantalon + veste ou poncho)
- bonnet + gants + anorak + sous pantalon pour les matins froids
- tenues légères car il peut aussi faire chaud

Santé et pharmacie personnelle :
Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général et votre capacité à voyager dans les conditions indiquées dans la partie « Conditions du séjour ».

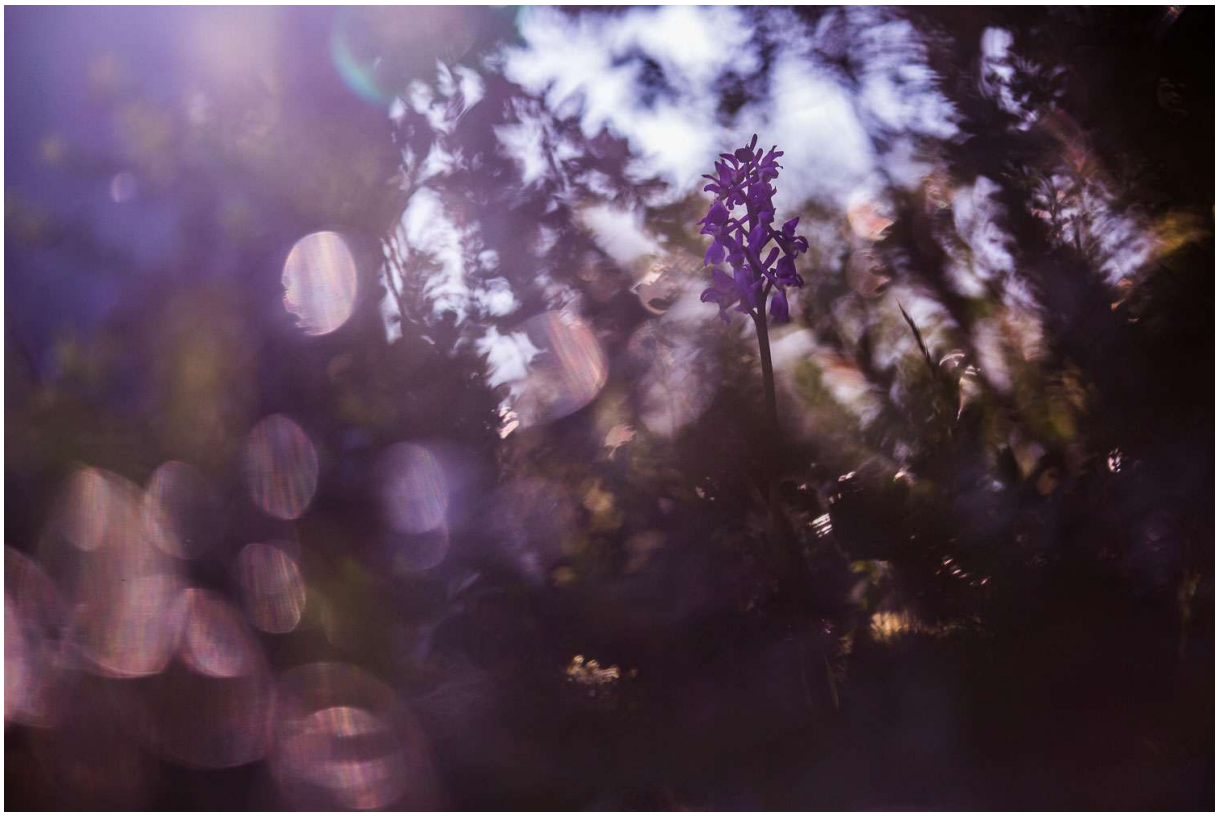

Informations pratiques

Pour vous rendre sur place :
Rendez-vous à la gare TGV de Alès avant 13h00 ou directement à l'hébergement à 16h00. Nous vous recommandons de demander la confirmation du départ du séjour à l'agence avant de prendre vos billets de train. Par ailleurs nous vous demandons de consulter votre guide avant d'acheter votre billet de train, afin de vous assurer de la conformité de vos horaires avec le planning du séjour prévu par le guide.

Tarif : 850€.

Le tarif comprend :

- Le transport durant l'entièreté du séjour
- L'ensemble des repas du J1 soir au J4 midi
- L'encadrement par un photographe professionnel
- L'hébergement tel que décrit dans la partie « Conditions du séjour »

Le tarif ne comprend pas :

- Les billets de train
- Les boissons alcoolisées au restaurant, les pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances proposées (voir partie Assurances)
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Accompagnants non-photographes

Etant donné la thématique particulière de ce séjour, les accompagnants non-photographes ne sont pas acceptés.

Précisions importantes : La présence d'accompagnant non-photographe sur le terrain est laissée à l'appréciation du guide, dans la mesure où elle n'interfère pas avec sa disponibilité, sa mission d'encadrement du groupe de photographes et aux conseils individualisés pendant les séances de prise de vue sur le terrain.

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Merci de contacter le guide référent de ce séjour :

Jonathan Lhoir - jonathan@unoeilsurlanature.com - +33 (0) 6 87 29 60 23

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-7 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre fait pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation. Attention, c'est la date de réception de l'écrit par l'agence qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage
- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours

- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose trois formules d'assurance pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions

générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).

- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).

- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- ***Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).***

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- ***Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).***

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille…,

- L'annulation pour causes dénommées :

  - Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ. Une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

  - La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, … (franchise de 100 € par personne).

- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages :
Couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie :

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
- Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
- Annulation en cas d'absence de vaccination

- ***Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).***

Intègre les garanties suivantes :
- Garantie annulation toutes causes justifiées,
- Garantie Bagages,
- Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
- Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
- Garantie assistance rapatriement,
- Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
- Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrons ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

UN OEIL SUR LA NATURE

LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

Version du 24/08/2026